

Une importante entreprise a été menée à bonne fin en 1954 quand la *Coterminus Boundary Commission* a présenté son rapport. Dans la plupart des régions habitées, les travaux de la Commission ont permis d'établir des limites identiques pour les circonscriptions scolaires et municipales rurales. La centralisation des locaux scolaires a été, ces dernières années, un aspect important de l'administration scolaire; elle permet d'améliorer les écoles, de recruter des instituteurs plus compétents et de retenir à l'école secondaire un plus grand nombre d'élèves.

La formation professionnelle se donne aux écoles secondaires publiques dont plusieurs dispensent un enseignement mixte, à l'Institut de technologie et d'art de Calgary, à trois Centres canadiens de formation professionnelle (affectés, respectivement, à l'enseignement technique, à la formation des aides-infirmières et à l'enseignement commercial), à trois écoles d'agriculture et d'économie domestique du ministère de l'Agriculture et aux écoles techniques et commerciales privées.

En Alberta, les futurs instituteurs sont formés à l'Université d'Alberta (à Edmonton) ou à une filiale de celle-ci à Calgary. On exige des professeurs d'école primaire au moins un an de formation après la 12^e année, tandis que les professeurs d'école secondaire doivent posséder un grade universitaire. Depuis 1954, l'Alberta, comme plusieurs autres provinces, poursuit un programme de formation d'urgence pour les futurs instituteurs; il s'agit de cours d'été suivis de périodes d'enseignement pendant l'année scolaire.

L'enseignement supérieur est centralisé à l'Université d'Alberta, y compris sa filiale de Calgary et trois collèges affiliés. La province compte aussi un séminaire catholique affilié à l'Université d'Ottawa et deux "collèges juniors" indépendants. Le service dit "d'extension" de l'Université d'Alberta s'étend à toute la province tandis que le ministère de l'Agriculture poursuit un programme d'enseignement populaire.

Colombie-Britannique.—Le système scolaire public de la Colombie-Britannique se divise comme il suit: école élémentaire (jardin d'enfants et de la 1^{re} à la 6^e), école secondaire junior (de la 7^e à la 9^e), école secondaire senior (de la 10^e à la 13^e). Il existe, cependant, plusieurs genres d'écoles mixtes (école élémentaire et secondaire junior, école élémentaire et secondaire senior et école secondaire junior et senior). L'immatriculation junior s'obtient à la fin de la 12^e et l'immatriculation senior, à la fin de la 13^e. Les écoles séparées ne sont pas soutenues par la province, mais il en existe qui servent des groupes minoritaires. La centralisation des écoles est très poussée en Colombie-Britannique.

Les écoles professionnelles publiques comprennent l'École technique de Vancouver, l'Institut de formation professionnelle et l'École d'art de Vancouver, qui se situent au niveau secondaire, deux écoles de métiers provinciales et un certain nombre d'écoles techniques et commerciales privées.

Jusqu'en 1956, les professeurs d'école primaire recevaient leur formation aux deux écoles normales provinciales et les professeurs d'école secondaire, à l'Université de la Colombie-Britannique. La formation des professeurs est maintenant assurée par un collège pédagogique qui a été créé à l'Université.

La principale institution d'enseignement supérieur demeure l'Université de la Colombie-Britannique à laquelle sont affiliés le Collège Victoria (collège junior) et quatre écoles de théologie dont deux sont des institutions récemment fondées. Il y a en plus le Collège militaire de Royal-Roads et le Collège Notre-Dame de Nelson, "collège junior" affilié à l'Université Gonzaga, de Spokane (Washington).

Il existe, sous la dépendance du ministère de l'Instruction publique, des cours du soir, des cours techniques, des cours par correspondance et de services d'éducation populaire tandis que l'Université offre des cours dits "d'extension" qui s'étendent à toute la province.

Territoire du Yukon.—Le gouvernement du Yukon a son propre service de l'Instruction publique qui relève du surintendant des écoles à Whitehorse. Le service dirige 14 écoles publiques et deux écoles catholiques séparées. De plus, la Division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration maintient au Yukon même quatre écoles indiennes ainsi qu'une autre dans le nord de la Colombie-Britannique.